



SALAIRES

Le 24 janvier 2014



Fédération des travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication Cgt

NAO 2014

Salaires : la déflation !

DELEGUE SYNDICAL
CENTRAL C.G.T.
Eric SYLARD
D.S.C. Adjoint
Jean Pierre VIAUD

AQUITAINE
Jean-Franisco MOURALINHO

AUVERGNE LIMOUSIN
Frédéric BULIDON

BRETAGNE PAYS LOIRE
Jean Pierre VIAUD

CENTRE
Christophe CLEMENT

COTE D'AZUR
Emmanuel MASSIMO
Jean-Paul ZAMMIT

IDF EST
Patrice DUDRAGNE

IDF NORD
José MAGALHAES

IDF OUEST
Thierry ARCHER

IDF PARIS
Jamil GHEZAL
Mirsad MEHANOVIC

LANGUEDOC
Frédéric FERNANDEZ

LORRAINE CHAMPAGNE
ARDENNES
Gerard CHARPY

MAUREPAS
Alexandre RAMON

MIDI PYRENEES
Patrick MIR

NORD PAS DE CALAIS
Eric SYLARD
Jean-Paul DUMOULIN

PLAISIR CLE ST PIERRE
Philippe VALCKE

PLAISIR STE APOLLINE
Mourad BOUCENNA
Alain FOUCHARD

PROVENCE ALPES
François PIROLI

RHONE ALPES
Patrick CHOMAT

L'analyse des informations remises pour les NAO par la direction montre une déflation des salaires chez JCDecaux.

En effet, à effectif constant, la masse salariale 2013 est inférieure à celle de 2012.

Cette baisse de la masse salariale est principalement supportée par la catégorie « employé » à hauteur de 1,2 million d'€uro !

En outre, les informations remises pour les NAO occultent une partie importante de la réalité économique de l'entreprise, comme par exemple l'achat d'Eumex (Amérique du Sud) ou de Russ Outdoor (Russie) pour plusieurs dizaines de millions d'€uro.

Même si la CGT est en général favorable à l'investissement dans les entreprises, ces derniers n'ont pu être réalisés qu'avec l'argent gagné sur le travail de tous.

Les choix de JCDecaux sont clairs : accroître les profits à l'étranger plutôt que les salaires en France.

La baisse des salaires concerne également le transfert des cotisations sociales vers les salariés et leur famille.

La baisse des « charges patronales », telles que les exonérations de cotisations patronales sur les bas salaires et demain les allocations familiales, les subventions ou les crédits d'impôt accordés aux entreprises, abaissent incontestablement le niveau réel des revenus des salariés. C'est ce que le patronat appelle « la baisse du coût du travail ».

Ce report du financement de la protection sociale sur l'impôt participe à la baisse du pouvoir d'achat. La hausse de la TVA comme la réintégration de la part patronale de la mutuelle dans le brut fiscal en sont les premiers effets visibles.

Ensemble, rassemblons nos forces pour défendre notre pouvoir d'achat et notre protection sociale.

Exigeons une augmentation de 100€ pour tous.